

Rapports ethniques et éducation : perspectives nationales et internationales

Marie Mc Andrew

Volume 36, numéro 1, printemps 2008

Rapports ethniques et éducation : perspectives nationales et internationales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018086ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/018086ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association canadienne d'éducation de langue française

ISSN

0849-1089 (imprimé)

1916-8659 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Mc Andrew, M. (2008). Rapports ethniques et éducation : perspectives nationales et internationales. *Éducation et francophonie*, 36(1), 1–4.
<https://doi.org/10.7202/018086ar>

Tous droits réservés © Association canadienne d'éducation de langue française, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Rapports ethniques et éducation : perspectives nationales et internationales

Marie Mc ANDREW

En ce début du 21^e siècle, la question des rapports entre groupes ethniques définis par leur origine commune ou diverses différences culturelles, linguistiques ou religieuses s'impose plus que jamais, notamment au sein des sociétés occidentales. Alors qu'elles connaissaient souvent déjà une diversité de longue date liée à la présence de communautés autochtones ou de minorités nationales, ces sociétés ont vécu depuis quelques années une importante diversification ethnoculturelle et « raciale ». Celle-ci résulte, entre autres, de l'adoption de politiques d'immigration moins discriminatoires que par le passé, de l'intensification du mouvement des réfugiés ainsi que d'un contexte géopolitique caractérisé par l'augmentation des inégalités économiques. La persistance de la variable « ethnicité » comme facteur explicatif des inégalités ou comme base de mobilisation identitaire, ainsi que l'expansion de modèles plus égalitaires de citoyenneté ont aussi amené une délégitimation progressive des politiques traditionnelles d'assimilation au profit d'une meilleure reconnaissance de la diversité.

Étant donné son caractère universel et l'ampleur de ses fonctions de transmission des savoirs de socialisation et de sélection, l'éducation formelle, depuis son institutionnalisation au milieu du 19^e siècle, a joué un rôle essentiel dans la reproduction ou la disparition des marqueurs linguistiques, religieux et culturels ainsi que dans le maintien ou la réduction des frontières socio-économiques ou identitaires. À cet égard, au risque de simplifier la complexité des réalités nationales, on peut

globalement avancer qu'historiquement, la scolarisation s'est avéré un important et efficace instrument d'assimilation – et non toujours d'intégration égalitaire – des populations immigrées et de marginalisation des minorités involontaires (populations autochtones ou issues de l'esclavage. Quant aux minorités nationales, elles ont réussi, à des degrés divers, à l'utiliser partiellement à des fins de reproduction culturelle, religieuse ou linguistique. Sous l'effet de la mouvance cernée plus haut, le mandat des institutions éducatives face à la diversité est, toutefois, devenu plus complexe.

En effet, en ce qui concerne le degré de pluralisme et le maintien des identités groupales, la résultante souhaitée fait aujourd'hui, moins que jamais, l'objet d'un consensus. Le vieux débat opposant les partisans d'une école commune, productrice de valeurs partagées et de sens civique et ceux du contrôle communautaire de l'éducation par des minorités nationales soucieuses de maintenir leur langue et leur culture, s'est étendu à diverses minorités immigrées. De plus, même chez les défenseurs du modèle normatif d'une école commune redéfinie dans un sens pluraliste, les débats sont nombreux quant à la place respective que devraient occuper les langues, cultures et valeurs du groupe majoritaire et des groupes minoritaires. Dans divers contextes, les nombreuses controverses relatives à l'apprentissage de la langue d'accueil, à l'éducation multilingue, à l'enseignement de l'histoire ou à l'adaptation des normes et règlements aux exigences, réelles ou imputées, des religions témoignent de l'intensité des émotions que suscite la modification du curriculum formel et informel.

Par ailleurs, si l'égal accès aux bénéfices de l'éducation pour tous les élèves jouit, désormais, d'un fort appui normatif, il s'agit là d'un objectif exigeant et relativement récent. Le manque d'études d'envergure représente un obstacle important, tant sur le plan national qu'international, à l'établissement d'un bilan clair sur la réussite scolaire des minorités et surtout à l'évaluation de l'impact respectif que jouent à cet égard les caractéristiques individuelles et les facteurs institutionnels liés à l'inadaptation culturelle ou à la discrimination systémique qui marqueraient les pratiques éducatives.

Le numéro thématique proposé ne prétend pas couvrir de manière exhaustive l'ensemble des éléments esquissés ici. Il vise, plus modestement, à présenter les réflexions et les travaux de plus de 25 experts canadiens ou internationaux, utilisant le français comme langue de communication scientifique, qui nous paraissent susceptibles d'éclairer deux questions théoriques et pratiques communes :

- l'impact des déterminismes sociaux sur les interventions éducatives en milieu pluriethnique et les résistances qu'elles suscitent;
- l'apport potentiel du monde de l'éducation à la production et à la réduction des inégalités interethniques et des frontières identitaires.

Les contributions de tous et chacun sont variées : analyses conceptuelles ou de politiques, réflexions théoriques, présentations de résultats de recherches quantitatives ou qualitatives. Elles touchent à des thématiques diverses regroupées sous trois grands axes qui structurent le numéro.

La première section, *Les dimensions linguistiques des enjeux interculturels*, aborde trois questions complémentaires, le rôle de l'éducation dans les rapports entre communautés linguistiques en Belgique et au Canada, avec un accent tout particulier sur Bruxelles et Montréal (Mettewie et Côté); l'intégration des minorités ethniques au sein des systèmes scolaires francophones minoritaires au Canada (Gérin-Lajoie et Jacquet); et, enfin, les débats et pratiques entourant l'éducation plurilingue et l'éveil aux langues dans écoles pluriethniques au Canada et en Suisse (Armand, Dagenais et Nicollin).

La transformation des politiques, programmes et pratiques pédagogiques est au cœur de la seconde section intitulée *Culture, socialisation, curriculum*. On y compare, d'abord, le Québec et la France par rapport à deux enjeux : l'enseignement des questions controversées en histoire (Éthier, Lantheaume et Lefrançois) et la prise en compte de la diversité religieuse dans le curriculum formel et réel (Milot et Estivalèzes). L'éducation à la citoyenneté dans des sociétés marquées par un clivage historique ancien, telles le Québec et l'Irlande du Nord (Chastenay et Niens), ainsi que l'enseignement des mathématiques au sein d'écoles « multiraciales » en Afrique du Sud et aux États-Unis (Carignan, Feza et Pourdavood) sont ensuite débattus. Un dernier article compare les idéologies et politiques qui encadrent la prise en compte de la diversité en contexte minoritaire et majoritaire dans deux provinces canadiennes, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan (Gallant et Denis).

Quant à la troisième et dernière section, *Inclusion, égalité des chances, réussite scolaire*, elle s'intéresse essentiellement à trois questions : les relations entre l'école et les familles immigrées au Québec et en Catalogne (Kanouté et Llevot-Calvet), les facteurs qui influencent la réussite scolaire chez les élèves issus de l'immigration au Québec et en Colombie-Britannique (Mc Andrew, Garnett, Ledent et Ungerleider) ainsi que les conceptions et les pratiques liées à l'éducation antiraciste au Québec et en Ontario (Potvin et Carr).

Malgré leur variété, les 11 articles partagent trois caractéristiques. Tout d'abord, ils se situent à la jonction de plusieurs champs disciplinaires, dans la plupart des cas la sociologie des relations ethniques et celle de l'éducation et du curriculum, même si certains relèvent également de la sociolinguistique, de la psychopédagogie ou de la psychologie sociale. Les auteurs accordent donc, bien qu'à des degrés divers, une attention sensiblement équivalente aux réalités sociales et scolaires et, plus particulièrement, aux liens qui les unissent.

Le numéro thématique est également marqué par un parti-pris comparatif qui se concrétise par le fait que la presque totalité des articles est rédigée par au moins deux auteurs provenant de provinces canadiennes ou de pays différents. Le choix de privilégier des communications jumelées répond à de nombreuses critiques adressées, en éducation comparée, aux études de cas uniques de pays étrangers. Celles-ci ne confrontent pas l'auteur à la nécessité d'explicitier la comparabilité des problématiques ou la transférabilité des expériences décrites, ce qui en diminue l'utilité pour le public des lecteurs.

On notera également un effort de diversification des contextes étudiés. Nous avons résolument voulu sortir de l'axe traditionnel franco-québécois qui marque

nombre de publications. En effet, le cas canadien, et notamment celui de sa francophonie, majoritaire ou minoritaire, entretient nombre de liens avec des sociétés non francophones ou partiellement francophones caractérisées par leur ambiguïté de dominance ethnique, telles la Belgique, la Suisse, la Catalogne ou l'Irlande du Nord. De plus, le rapport constitutif de l'identité canadienne avec l'immigration et la diversité rend pertinentes des comparaisons avec divers pays de tradition anglo-saxonne (États-Unis, Afrique du Sud).

Les 11 contributions ont également en commun une préoccupation de faire émerger, des réflexions conceptuelles ou des données de terrain, des pistes d'action portant, le cas échéant, sur les politiques d'ensemble, les programmes spécifiques ou les pratiques de terrain, susceptibles d'éclairer les décideurs et intervenants du monde de l'éducation ou de l'immigration.

De façon plus large, nous espérons que ce numéro thématique, en plus d'intéresser ses lecteurs, contribuera à un accroissement des échanges entre les chercheurs canadiens et internationaux sur le rôle de l'éducation en matière de rapports ethniques ainsi qu'à l'émergence et au partage, par divers acteurs, d'un savoir socialement pertinent sur cette question.

Bonne lecture, donc, à tous et à toutes!